

PIERRE EVÉQUOZ

LES JOURNALISTES LAUSANNOIS CONTRE LES PROFESSIONNELS DE LA « RESQUILLE » (1931-1943)

En décembre 1931, vingt-cinq journalistes se réunissent pour fonder le « Cercle lausannois des journalistes professionnels », destiné à répondre à leurs besoins spécifiques. Réservé aux rédacteurs des quotidiens, ce Cercle est investi d'une double mission : manifester l'existence du métier et le protéger sur le terrain local. La lutte engagée par les journalistes pour chasser les « amateurs » des colonnes de la presse, élevée au rang de priorité, éclaire les mouvements de défense professionnelle à l'œuvre et dévoile leur hantise du déclassement.

Cette contribution propose d'observer l'histoire du journalisme lausannois sous l'angle de l'opposition entre professionnels et « resquilleurs », particulièrement prégnante au cours des années 1930. La dénonciation des amateurs, le plus souvent allusive quant à l'identité de ces derniers, représente en effet le point de ralliement autour duquel s'articule la professionnalisation balbutiante du journalisme suisse. Douée d'une remarquable malléabilité, la notion d'« amateur » s'inscrit en relation directe avec les efforts entrepris par les journalistes au cours de l'entre-deux-guerres pour légitimer l'existence d'un groupe professionnel d'un genre particulier. Dans ce contexte, le microcosme lausannois, lieu de cristallisation des enjeux, constitue un terrain d'enquête particulièrement intéressant. Il s'agit ainsi de s'interroger sur le rôle que joue la référence à l'amateurisme, véritable fil rouge thématique, dans la structuration du groupe professionnel des journalistes, de la fondation du Cercle en 1931 jusqu'en 1943, moment où les Lausannois enterrent le principe du contrat collectif à conclure avec les éditeurs.

UN SPECTRE HANTE LA PRESSE : L'AMATEURISME

Née de l'après-guerre, la question des amateurs agite les milieux journalistiques de Suisse et d'ailleurs¹. D'usage commode, car flou, le terme est mobilisé chaque fois qu'il

¹ Voir Christian Delporte, *Les journalistes en France (1880-1950)*, Paris : Seuil, 1999 ; Denis Ruellan, *Le journalisme ou le professionnalisme du flou*, Grenoble : PUG, 2007 ; Mauro Forno, *Informazione e potere*, Rome : Laterza, 2012.

s'agit pour les journalistes de désigner ceux dont ils tiennent à être distingués. Latente dans les années 1920, cette problématique entre dans un stade critique à partir de la fin de la décennie. Les journalistes de la presse quotidienne n'ont alors pas assez de mots pour disqualifier la nébuleuse qui investit radio et hebdomadaires, sportifs notamment. Mais ces correspondants occasionnels, manière plus sobre de les nommer, sévissent aussi dans les journaux quotidiens, dont certains « font preuve d'une extraordinaire légèreté dans la désignation de leurs représentants » aux diverses manifestations ². Accusés d'écumer banquets et autres verrées, et d'y déshonorer la corporation, ces « resquilleurs », pis, ces « parasites », constitueraient une menace pour la dignité de la presse, pilier de la démocratie helvétique. Parce qu'ils ignorent tout des responsabilités inhérentes au métier, ils sont déclarés « ennemis du journalisme » ³.

Les quotidiens lausannois, s'ils ne se sont pas radicalement transformés, ont néanmoins connu une certaine évolution ⁴. La Première Guerre mondiale est passé par là, qui a suscité chez le lectorat un goût pour l'actualité dont il ne se départira plus. Le journal quotidien se diversifie et intègre de nouvelles rubriques. C'est surtout la presse d'information qui profite de cet engouement pour augmenter sa pagination et asseoir sa domination sur le marché éditorial vaudois. Les titres politiques, eux, doivent attendre la polarisation des années 1930 pour voir leurs tirages repartir à la hausse. La constitution en 1925 de la holding Lousonna, détentrice de la *Feuille d'avis* et de la *Tribune*, illustre en terre vaudoise la marchandisation de l'information ⁵. Corollaire de cette marchandisation, les enjeux autour de la publicité, pilier du modèle économique de la presse, forment la toile de fond de tous les sujets qui touchent le champ médiatique de près ou de loin. En témoigne la lutte entreprise contre la radio qui illustre aussi la convergence d'intérêts des éditeurs et de leurs rédacteurs, que la perspective même d'un « journal parlé » aux mains de l'État fait frissonner.

Même si on ne l'avoue qu'à demi-mot, l'amateur désigne également le rédacteur, souvent aussi éditeur et imprimeur, des petites feuilles locales. La structure de la presse vaudoise, sorte de miniature de la Suisse sous ce rapport, se caractérise en effet par sa forte décentralisation et le nombre élevé de journaux non quotidiens. Le fossé se creuse entre les journalistes du chef-lieu, qui concentre six des dix quotidiens, et leurs

² ACV, PP 842, Association de la presse vaudoise, (ci-après ACV, PP 842), Comité du 27.10.1930.

³ Jean Rubattel, « La protection du titre de journaliste », in *La presse suisse*, 5, 1934, p. 72.

⁴ En 1930, ils sont six: *Feuille d'avis de Lausanne* (neutre, 48 000 exemplaires, ci-après *FAL*); *Tribune de Lausanne* (neutre, 14 000, ci-après *TDL*); *Gazette de Lausanne* (libérale, 12 000, ci-après *GDL*); *Droit du peuple* (socialiste, 10 000, ci-après *LDP*); *La Revue* (radicale, 7 500, ci-après *LR*); *Pays Vaudois* (agrarien, inconnu, quotidien entre février 1929 et juillet 1932). Pour une synthèse historique, voir Alain Clavien, *La presse romande*, Lausanne: Antipodes, 2017.

⁵ Alain Clavien, *La presse romande, op. cit.*, pp. 109-113.

confrères du reste du canton. L'Association de la presse vaudoise (APV), fondée en 1900 et affiliée depuis 1908 à l'Association de la presse suisse (APS), peine à s'arracher à son caractère d'amicale confraternelle et à se montrer à la hauteur des défis représentés par le journalisme moderne.

UN MÉTIER QUI ÉVOLUE LENTEMENT

Surtout que le métier est attendu au tournant par les autorités, de plus en plus méfiantes à l'égard de la presse, en particulier ouvrière. Cible privilégiée, la presse est accusée d'attiser les haines partisans dans ses articles politiques et de « faire la publicité du crime » dans ses chroniques judiciaires. Invité par le Cercle en avril 1936 à donner une conférence sur la presse et la répression pénale, Frédéric Matter, directeur des établissements pénitentiaires de la Plaine de l'Orbe, estime que si « la relation des vols et des crimes » peut être utile dans un but préventif, il n'en reste pas moins que « le journaliste a la grande mission de faire comprendre (...) que le délit est une chose anormale »⁶. Un an plus tard, Robert Jaquillard, chef de la police lausannoise, est convié par le Cercle à présenter son ouvrage dédié aux journalistes, *Le Crime et la Presse*⁷. Chez les politiques aussi, on se soucie du contenu des journaux. Pour le conseiller d'État Ferdinand Porchet, la résolution des tensions politiques passe par son projet de *Journal civique*. Dans le but de « rapprocher les esprits et les volontés »⁸, il souhaite publier aux frais de l'État un quotidien où chaque parti disposerait d'une surface rédactionnelle déterminée, perspective horrifiante pour les gens de presse. Symbole de ce durcissement, le Grand Conseil vote en décembre 1937, contre les voix socialistes et de certains députés-journalistes lausannois, une loi sur la presse qui inquiète par ses dispositions sur la responsabilité pénale des rédacteurs. Pour le socialiste Paul Golay, « le journaliste sera désormais moins bien traité que le délinquant de droit commun »⁹.

Ce faisant, le métier, ouvert à tous les talents et que ne protège aucune barrière à l'entrée, n'évolue guère. Schématiquement, le journal remplit deux fonctions. Il est politique, à la fois instrument de lutte et lieu privilégié où s'aguerrit la fine fleur des partis politiques. En rendant compte parfois jusque dans les moindres détails de la vie locale, il joue aussi un rôle de lien social qu'illustre le poids des petites annonces dans les budgets¹⁰. Les méthodes de travail peinent à intégrer les formes modernes du métier, tel le grand reportage qui se popularise ailleurs. Dans les faits, le journal-

⁶ AVL, P 587, Cercle de la presse Lausanne, (ci-après AVL, P 587), Assemblée générale du 07.04.1936.

⁷ Robert Jaquillard, *Le Crime et la Presse*, Lausanne: V. Porchet, 1937.

⁸ GDL du 20.04.1937.

⁹ LDP du 13.12.1937.

¹⁰ Alain Clavien, *La presse romande, op. cit.*, p. 109.

isme se pratique avant tout sous la forme du commentaire, politique surtout, mais aussi culturel.

Certes, quelques signes témoignent d'un lent changement. La rubrique sportive et le petit reportage local se développent. Le commentaire évolue, à l'image de la chronique parlementaire fédérale, genre des plus prestigieux. Les journaux délaissent peu à peu les transcriptions austères des débats pour leur préférer une synthèse plus subjective : « Mes tableaux perdaient beaucoup en majesté, mais gagnaient en vérité »¹¹, dira Pierre Grellet de la *Gazette*. Jugée déformante, cette nouvelle manière de dire ne plaît pas à tout le monde. En janvier 1936, Grellet est visé par une pétition réclamant son exclusion du Palais fédéral, signée par une vingtaine de députés¹². Sur un autre plan, en apparence contradiction avec la domination du politique, les allusions à l'accélération du temps se multiplient, la chasse aux nouvelles, tantôt sensationnelles, traduisant l'effet souterrain des logiques marchandes. Mais il ne faut pas s'y méprendre, les journaux lausannois, qui comptent quatre journalistes, six à la *Feuille d'avis*, ne sauraient se comparer à leurs homologues étrangers. À lire Charles Rieben, rédacteur de politique étrangère à *La Revue*, ils sont une trentaine de professionnels vaudois en 1927, dont vingt-cinq à Lausanne¹³. À côté d'eux, une nuée de correspondants locaux participe au contenu des quotidiens, dont le nombre et l'identité restent très mal connus.

ÊTRE JOURNALISTE À LAUSANNE

Perpétuant une tradition déjà ancienne, le journalisme constitue encore un marche-pied vers le champ politique, en particulier pour les rédacteurs des organes partisans. Le cas de la *Gazette*, évoluant entre ambitions culturelles et tentations politiciennes, est intermédiaire. Tant Jean Nicollier qu'Ernest Dubois et Gaston Bridel associent engagement au sein du parti libéral et activités théâtrales, notamment. Quant aux journaux d'information, leur réputation n'est plus aussi mauvaise qu'au tournant du siècle, quand la *Gazette* taxait la *Tribune* de « journal infect où travaille une bande de flibustiers »¹⁴. Au contraire, Maurice Porta, critique littéraire à la *Feuille d'avis* et l'un des écrivains vaudois les plus en vue, soutient en 1922 que « c'est dans ceux-là surtout qu'il est intéressant de travailler »¹⁵. Excès de vanité ou non, il n'empêche que certains indices ne trompent pas. D'un côté, les fils de bonnes familles radicales ne dédaignent plus y apposer leur griffe, comme le montre la trajectoire de Rodolphe Rubattel (1896-1961),

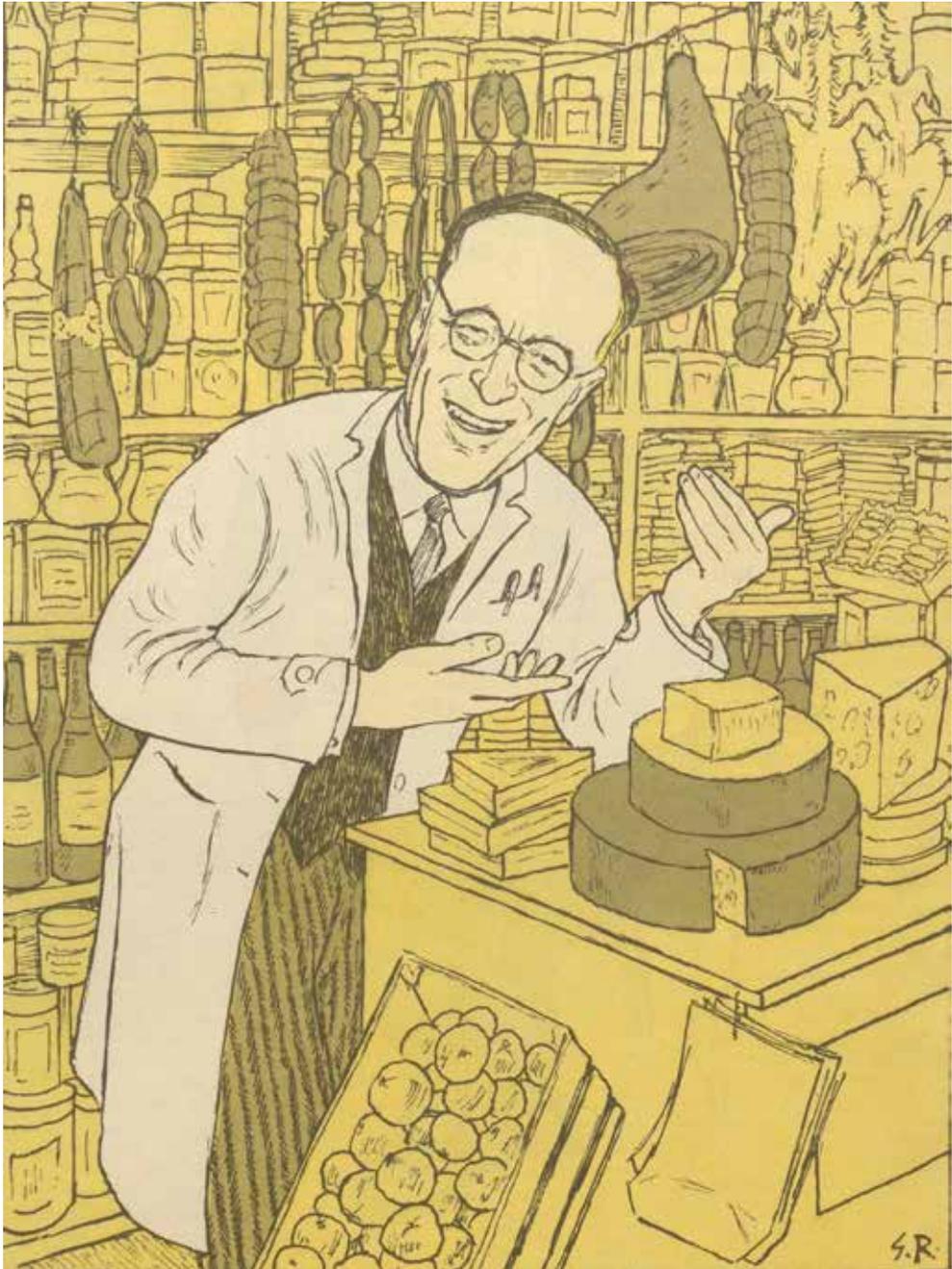
¹¹ Pierre Grellet, *Souvenirs d'écrivoire*, Lausanne: Vie, 1952, p. 133.

¹² LR du 18.01.1936.

¹³ Charles Rieben, *Où en sont les carrières libérales ?*, Lausanne: Imprimerie Vaudoise, 1927 p. 83.

¹⁴ Alain Clavien, *Histoire de la Gazette de Lausanne*, Vevey: L'Aire, 1997, p. 187.

¹⁵ FAL du 29.06.1922.



Caricature de Rodolphe Rubattel, Gregor Rabinovitch, *Nebelspalter*, n° 52, 1948, p. 4.

fils de conseiller d'État radical et neveu de conseiller fédéral. Directeur de la *Feuille d'avis de Montreux* en 1920, puis de la *Tribune* en 1921 et enfin de la *Feuille d'avis* en 1925, il quitte Lausanne en 1930 pour un poste de haut fonctionnaire à Berne auréolé d'un doctorat en droit obtenu en 1924. De retour en 1932, il prend la tête de *La Revue*, point de départ d'une carrière politique qui le mènera à la présidence de la Confédération. S'il s'agit là d'un cas extrême, il illustre une tendance à l'œuvre. De l'autre côté, la polarisation des années 1930 invite la presse d'information, pourtant née pour « se tenir en dehors des luttes de parti »¹⁶, à se profiler plus nettement sur le plan politique¹⁷. À la *Feuille d'avis*, le Conseil d'administration discute dans les années 1930 de la politique éditoriale avec le rédacteur en chef Otto Treyvaud, en lien avec le secrétariat du parti radical¹⁸. Dans le comité du parti siège Jean Rubattel, chargé de la politique vaudoise au journal, et cousin de Rodolphe. La rédaction de la *Tribune*, elle, affiche ouvertement en mai 1934 la ligne du journal, « patriotique et antirévolutionnaire »¹⁹.

Si les rédacteurs de la presse politique se distinguent par divers critères – métier du père, société d'étudiants, carrière politique, etc. –, les positions semblent se resserrer au niveau salarial. Vers 1900, à Lausanne, on gagne trois à quatre fois plus dans les titres politiques, socialistes exceptés, qu'à la *Feuille d'avis* ou à la *Tribune*²⁰. Trente ans plus tard, l'écart reste conséquent puisque le rapport est de un à deux, mais l'important est peut-être ailleurs : il semble qu'après une revalorisation des postes les moins prestigieux au sortir de la Première Guerre mondiale, les salaires soient stagnants, et ce, un peu partout. En 1933, Jean Peitrequin, rédacteur politique à *La Revue* et futur syndic de Lausanne, rappelle à ceux qui critiquent le bal du Cercle que « les journalistes – les “bourgeois” étant logés à la même enseigne que les autres – sont très loin de gagner des traitements fastueux »²¹.

S'ASSOCIER POUR METTRE FIN AUX ABUS

Ainsi, les journalistes lausannois, qu'ils soient rédacteurs en chef ou correspondants de journaux confédérés, estiment partager suffisamment d'intérêts communs pour fonder leur propre association. Dans son immense majorité, le Cercle est composé d'hommes favorables aux partis bourgeois, imprégnés d'antisocialisme mâtiné de

¹⁶ Alain Clavien, *La presse romande*, op. cit., p. 71

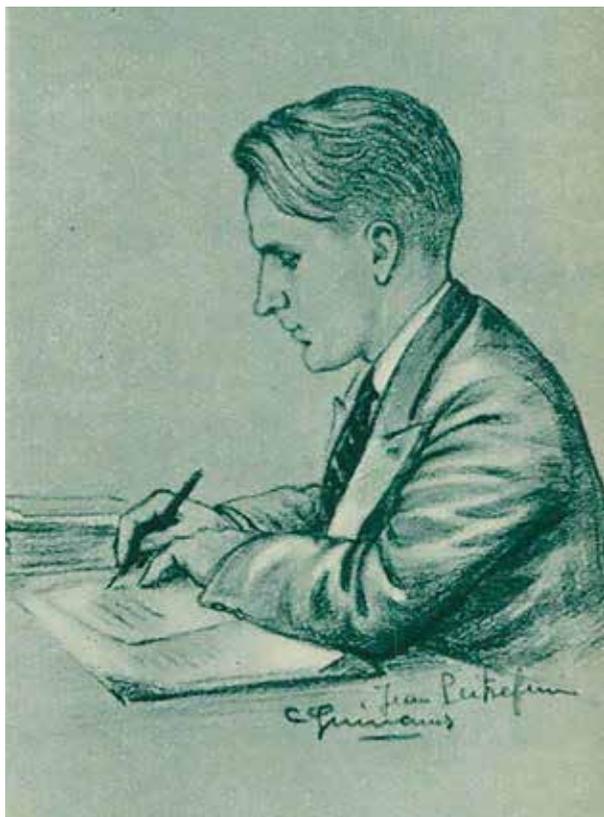
¹⁷ La politisation de la presse jusqu'alors dite neutre semble constituer un phénomène plus largement répandu dans les années 1930. Pour les publications du groupe Ringier, voir Peter Meier et Thomas Häussler, *Zwischen Masse, Markt und Macht*, Zurich : Chronos, 2010, I, pp. 235-270.

¹⁸ François Vallotton, *L'édition romande et ses acteurs*, Genève : Slatkine, 2001, p. 344.

¹⁹ *TDL* du 05.05.1934.

²⁰ Alain Clavien, *Histoire de la Gazette...*, op. cit., pp. 182-183.

²¹ *LR* du 07.02.1933.



« L'écrivain et journaliste lausannois Jean Peitrequin, rédacteur à la "Revue", qui présentera mercredi, à 19h30, au micro de Lausanne, une critique de son dernier livre : "Au Petit Bonheur". », *Le Radio*, n° 544, 08.09.1933

corporatisme. Seul Albert von der Aa, rédacteur en chef et député, représente le *Droit du peuple*. Marque d'une mutation irréversible, mais pour l'heure imperceptible, les rédacteurs de la presse politique sont minoritaires parmi les membres fondateurs. Le sujet serait à creuser, mais il n'est pas impossible que l'activité culturelle de bon nombre de journalistes, indépendamment du statut de leur organe, contribue à les rapprocher. Au théâtre, Gaston Bridel de la *Gazette* libérale et Roger Molles de la *Tribune* ont joué ensemble dans leur jeunesse, notamment pour *Davel*, mis en scène par René Morax en 1923 pour le centenaire de la mort du major Abraham Davel. Dans le domaine littéraire, les livres de Jean Peitrequin, rédacteur politique de *La Revue* radicale et dont les titres évoquent la légèreté²², sont salués d'une voix quasi unanime par les journaux de la place. À côté de lui, ils sont nombreux à publier des livres destinés au grand

²² Les trois livres sont édités par l'Imprimerie vaudoise à Lausanne : *Les mains dans les poches*. *Le livre de la bonne humeur*, 1931 ; *Monsieur et Madame. L'humour et l'amour en ménage*, 1932 ; *Au petit bonheur*, 1933.

public: Jean Nicollier, Maurice Porta, Edmond-Henri Crisinel (*La Revue*) ou encore Henri Chappaz (*Feuille d'avis*). En outre, Peitrequin donne régulièrement des conférences, vecteurs essentiels de la vie culturelle de cette époque²³, de même qu'il écrit des revues d'humour, présentées en 1935 et 1937 au Théâtre Municipal de Lausanne.

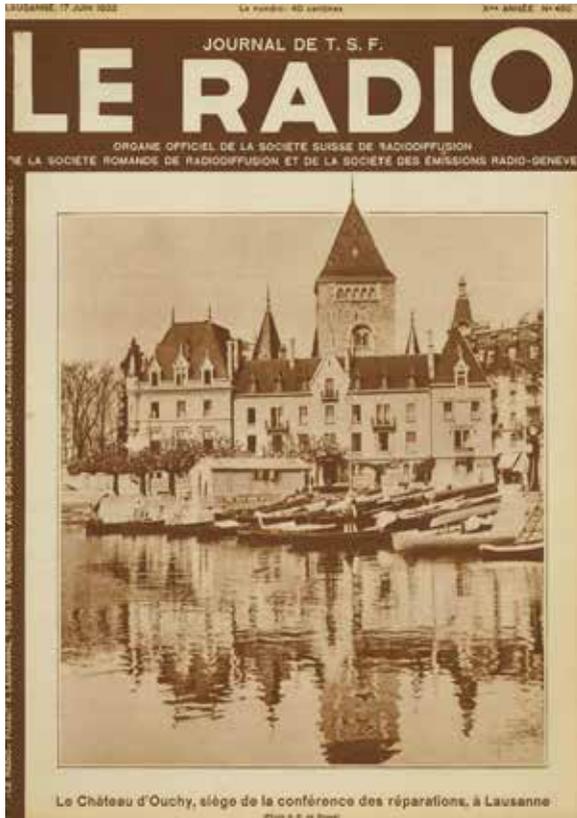
Au sein du Cercle, deux tiers des membres ont moins de 40 ans, la moyenne au comité est de 32 ans, et une bonne partie n'a pas adhéré à l'APV malgré une certaine expérience du métier. Enfin, deux femmes manifestent la présence féminine. Suzanne et Odette Bonard, célibataires, collaborent jusqu'à leur retraite en 1968 à l'Agence télégraphique vaudoise (AT), fondée par leur père Arnold et qu'elles reprennent à sa mort. Accueillies parmi leurs confrères masculins, elles occupent cependant une fonction particulière dans la presse lausannoise. Se partageant le travail, elles courent les manifestations locales de toutes sortes, avant d'en rédiger les comptes-rendus pour le compte des journaux de la place. LAT, sigle qui désigne leurs dépêches, fonctionne ainsi comme une agence de presse propre au canton de Vaud. Reste que la spécificité du parcours des sœurs Bonard souligne la surreprésentation des hommes dans le champ. Enfin, à la tête de ce groupe qui a fait de la lutte contre la « resquille » sa raison d'être: Jean Rubattel de la *Feuille d'avis*, 29 ans et fils d'un notaire de Cossonay cofondateur du titre radical local. Parmi les plus actifs au niveau associatif, il préside l'APS (1937-1940), puis l'APV (1946-1950).

La question des amateurs à l'origine de la création du Cercle, loin d'être anodine, porte en elle deux tendances de fond propres à l'entre-deux-guerres. D'une part, les journalistes ressentent un sentiment de désaffection de la part du lectorat, source d'interrogation sur la mission incarnée par le métier. En juin 1923, alors que la presse avait été quasi unanime à soutenir le projet, la population suisse rejette la révision du régime des alcools proposée par le Conseil fédéral. Du côté de l'APS, on interprète ce refus comme un geste de défiance à l'égard des journaux, comme un « jour noir » pour la presse selon les mots de son président, propre à tempérer les rêves de grandeur du journalisme²⁴. Sur un autre plan, la diffusion de certaines pratiques, volontiers qualifiées « d'étrangères », inquiète les milieux de la presse. À l'assemblée de journalistes vaudois de 1927, le président Ernest Dubois morigène la compétition entre journaux où « c'est à celui qui dénicher son petit accident, qu'il grossira au besoin; qui lancera son "scandale", quitte à le démentir le lendemain » – avant de rassurer l'assistance, puisqu'en la matière « nous sommes, il est vrai, les victimes de la presse genevoise d'informations et de la presse française »²⁵.

²³ Alain Clavien, François Vallotton (dir.), *Devant le verre d'eau. Regards croisés sur la conférence comme vecteur de la vie intellectuelle (1880-1950)*, Lausanne: Antipodes, 2007.

²⁴ *La presse suisse*, 3, 1923, p. 37.

²⁵ ACV, PP 842, Assemblée générale du 19.06.1927.



Reproduction en Une du Château d'Ouchy, siège de la conférence des réparations, à Lausanne. *Le Radio*, n° 480, 17.06.1932.

La crise matérielle, d'autre part, dont les origines remontent en partie à un après-guerre mal négocié collectivement, entre dans un stade critique, révélant les tensions engendrées par le caractère ouvert de la profession. Face à cette crise, plus prononcée en Suisse alémanique, les associations de journalistes n'offrent qu'un maigre secours. Hostiles au syndicalisme, elles sont loin de chercher l'affrontement avec les éditeurs, de sorte que le courroux des journalistes est dirigé vers les amateurs, au premier rang desquels les fonctionnaires, qu'on accuse d'ôter le pain de la bouche des professionnels.

EN QUÊTE D'UNE BONNE SITUATION

Première action du Cercle : présenter ses hommages à l'APV qui ne cache pas son émoi, elle qui a procédé en juin 1930 à une révision statutaire dans le sens prôné par le Cercle. Une séance commune, sous l'égide du président de l'APS, permet de s'entendre. L'APV reconnaît le Cercle en tant que sous-section, et ainsi la nécessité pour les Lausannois de se grouper plus étroitement, en échange de son admission en bloc à l'APV.



De gauche à droite : Jean Rubattel, Ernest Dubois et Gaston Bridel (aux lunettes) à l'occasion du tour du Haut-Lac sur le bateau spécial affrété pour les participants à l'assemblée générale de l'Association de la presse suisse de 1934, à Lausanne. ACV PP 842/T-124/1.

Scellant l'amitié retrouvée, un membre de chaque association siège dans le comité de l'autre. Signe de bonne entente, l'organisation en 1934 de la réunion annuelle de l'APS à Lausanne est assumée par les deux organisations vaudoises.

Une fois réglées les histoires de voisinage, le Cercle a rapidement l'occasion de mettre son projet d'épuration à l'épreuve. Sur sa requête, il est chargé de l'accréditation des quelque cinq cents journalistes attendus en ville en juillet 1932 en vue de la Conférence des réparations. Pour les membres, qui tiennent une permanence au Lausanne-Palace, l'enjeu est double : filtrer l'accès aux débats et démontrer leur capacité à effectuer eux-mêmes le tri dans la corporation.

En septembre, le bilan est satisfaisant, mais terni par le comportement des resquilleurs, insaisissables, y compris pour l'historien, mais dont la dénonciation devient un véritable mantra ²⁶. Fort de ce succès, le Cercle poursuit son activité sur ce plan, d'une

26 AVL, P 587, Assemblée générale du 24.09.1932.



Menu du banquet officiel de l'assemblée générale de l'Association de la presse suisse, 1934. ACV PP 842/155.

part en tentant d'imposer la présence de professionnels au sein des comités de presse des diverses manifestations, et d'autre part, en se profilant comme interlocuteur privilégié des entités politiques, culturelles, économiques de la ville. Dès 1939, l'*Annuaire vaudois* réunit sous une même catégorie tous les membres du Cercle.

Les deux bals de la presse organisés au Lausanne-Palace en 1933 et 1934, révèlent la position que souhaitent occuper les journalistes. Manifestation élégante et courue – on parle de six cents personnes – la soirée dansante du Cercle ouvre la saison des bals et caractérise les bonnes relations cultivées avec l'élite locale. Cependant, elle poursuit deux autres buts, plus strictement professionnels. Le bénéfice tiré des entrées et de la tombola doit servir à financer le fonds de secours de l'APS, destiné au soutien des plus précaires, « œuvre de bienfaisance » qu'annoncent les journaux. Simultanément, le bal doit marquer le caractère dynamique du Cercle, auquel il appartient de faire sa place dans le tissu associatif. Il peut ainsi annoncer en 1933 avoir versé deux mille francs à ce fonds, dans le sillage des Bernois et des Zurichois rompus à l'organisation de mondantés lucratives²⁷. Un an plus tard, un bénéfice divisé par quatre met fin à l'existence du bal.

²⁷ AVL, P 587, Comité du 15.03.1933.



« M. Fernand-Louis Blanc, radio-reporter de la S.R.R. [Société romande de radiodiffusion] à la conférence des réparations », *Le Radio*, n° 482, 01.07.1932.

PRATIQUES SOUS SURVEILLANCE ET MISSION DU JOURNALISME

Au-delà de son statut de relais entre les professionnels et leurs multiples partenaires, le Cercle compte exercer une surveillance accrue sur les nouvelles pratiques médiatiques. Dans ce contexte, la radio et le sport l'obligent à poser la question de la professionnalité à partir d'objets concrets et identifiés. La question des journalistes radiophoniques émerge par le biais de Fernand-Louis Blanc, dont on refuse l'admission en juin 1933. Ancien de la *Gazette* (1928-1930), il est victime de sa réputation : pour le Cercle, il est l'image exacte de ces profiteurs inaptes à œuvrer pour la dignité de la presse²⁸. En revanche, le procès-verbal est muet sur les griefs portés à l'encontre de Blanc – du reste l'une des seules personnes à être nommément prises à partie – ce qui illustre bien le plan très général sur lequel se situe le discours des journalistes sur l'amateurisme.

Dans le domaine du sport, des plus déprécié, le problème ne réside pas dans les quotidiens, où « tous les correspondants sportifs sont déjà sous le contrôle de leur journal »²⁹. Le danger vient des rédacteurs d'hebdomadaires spécialisés, inoffensifs tant qu'ils restent désunis. Mais au printemps 1935, des rumeurs font état de la constitution en ville d'un groupement de journalistes sportifs. Pour le Cercle, hanté par la perspective de voir ses efforts réduits à néant, il est temps de s'occuper de ce lieu où

²⁸ AVL, P 587, Assemblée générale du 28.06.1933.

²⁹ AVL, P 587, Assemblée générale du 21.06.1935.

Le Droit du Peuple

QUOTIDIEN SOCIALISTE

Après une provocation frontiste

La presse bourgeoise prépare l'arrivée du fascisme

Titre de l'article d'André Muret qui entraîne l'exclusion du Cercle d'Albert von der Aa, rédacteur responsable du journal. *Droit du peuple*, 04.05.1934.

« la resquille fleurit avec abondance »³⁰. Face au nouveau venu, deux choix possibles : le prendre sous son aile pour mieux l'épurer ou refuser le dialogue, au risque d'un développement hors de tout contrôle. Tout compte fait, le Cercle prend publiquement ses distances, déclinant « toute responsabilité quant à l'activité des membres » du nouveau club³¹. En réalité, la question dissimule un autre enjeu : l'exclusion des rédacteurs des hebdomadaires généralistes dont le succès inquiète³². Détail frappant, aucune réflexion de fond n'est menée sur le sens de ces nouvelles pratiques, disqualifiées a priori malgré un succès visible.

Cependant, on scrute aussi les pratiques anciennes. La polémique partisane, dont les excès avaient suscité au tournant du siècle la constitution des premières associations de presse, prend une tournure plus violente à partir des années 1930. De fait, l'action de disciplinarisation de la presse entreprise par le Cercle se double d'un volet politique. En 1934, Albert von der Aa, député socialiste, est exclu du Cercle, dix jours après un article jugé diffamatoire du *Droit du peuple* dont il est responsable³³. Dans son papier intitulé « La presse bourgeoise prépare l'arrivée du fascisme », le jeune militant André Muret reprochait en effet aux quotidiens lausannois leur complaisance à l'égard de l'extrême droite locale, n'hésitant pas à blâmer la conscience professionnelle des journalistes des quotidiens de la place : « C'est une véritable pourriture morale. »³⁴

³⁰ *Idem*.

³¹ *FAL* du 20.09.1935.

³² AVL, P 587, Assemblée générale du 16.01.1936.

³³ AVL, P 587, Assemblée générale du 18.05.1934.

³⁴ *LDP* du 04.05.1934.

On le voit, les tensions sont vives, mais si on est aussi expéditif du côté du Cercle, c'est que le Conseil fédéral, qui a la presse ouvrière dans son viseur, a serré la vis. En mars 1934, il prend un arrêté menaçant de suspension tout périodique qui mettrait en péril la sécurité extérieure du pays. Pour les « journalistes bourgeois », il y va de l'honneur professionnel d'offrir les gages de leur capacité à se mettre à la hauteur des défis posés au pays. En effet, la conception qu'ils ont de la presse fait de celle-ci un instrument d'une délicatesse extrême, susceptible, en de mauvaises mains, d'entraîner la chute des institutions et du pays. Dès lors, est-il étonnant que la commission à l'origine de la loi cantonale de décembre 1937, « loi de police contre la presse » pour les socialistes, soit formée en majorité de journalistes ? Peu à peu, amateurs et agitateurs se mêlent, avant que ne s'y ajoutent les étrangers, émigrés antifascistes surtout, dernier élément d'un trio menaçant la presse helvétique. L'affaire autour du journal *Le Moment*, lancé en 1934 par Alfred Hefter, réfugié de Roumanie, et contre lequel vitupère une presse bourgeoise qui cache mal sa xénophobie, l'illustre. C'est aussi parce qu'il n'a pas sa place parmi les professionnels helvétiques que tant l'APS que l'Association de la presse genevoise condamnent les pratiques du journal de Hefter³⁵. Que l'on ne s'y méprenne pas, la catégorie que désigne le terme « amateur » dans le discours corporatif des journalistes reste indéterminée – caractéristique qui permet précisément un usage flexible.

Dans le canton, on veut bien prendre ses responsabilités, mais on refuse de « payer pour des gens irresponsables, qui iront ailleurs après s'être compromis chez nous »³⁶. La conférence au titre évocateur, « La presse suisse au service du pays », donnée par Jean Rubattel en novembre 1938 donne le ton de l'appel voté en fin d'assemblée : d'une seule voix, APV et Cercle appellent le comité de l'APS à « combattre toute propagande étrangère d'où qu'elle vienne », afin que la presse suisse puisse remplir sa mission dictée par la neutralité, qui impose « d'apprécier d'une façon neutre et objective les événements » dans les pays voisins³⁷.

LA SOLUTION : LE REGISTRE PROFESSIONNEL

Intimement liée au développement d'un groupe professionnel, la question matérielle est la grande absente des débats du Cercle. Alors que le comité semble avoir porté le contrat de travail des journalistes à l'ordre du jour de l'assemblée de mars 1933, la question n'est pas abordée et elle disparaît entièrement au cours des années sui-

³⁵ *GDL* du 13.03.1934.

³⁶ ACV, PP 842, Assemblée générale commune de l'APV et du Cercle du 11.04.1938.

³⁷ *FAL* du 14.11.1938.

vantes³⁸. Les journalistes vaudois, individualistes de leur aveu même, ne comptent pas sur l'organisation pour la défense de leurs intérêts économiques individuels. En 1943, alors qu'à Genève, éditeurs et rédacteurs de quotidiens signent un contrat collectif, le Cercle décide n'avoir « aucun intérêt à rechercher un tel contrat »³⁹. À l'APV, où on proteste « contre ces magistrats et ces fonctionnaires qui (...) concurrencent les journalistes professionnels »⁴⁰, le son de cloche n'est pas différent. Les anciens confrères, auxquels on demande moins de détachement à l'égard d'une profession qui n'est pas étrangère à leur notoriété publique, sont aussi visés. Signe des relations complexes entretenues par le métier avec ses anciens, Jean Peitrequin, ancien membre du comité du Cercle, ancien président de l'APV et Municipal de Lausanne depuis 1937, menace de démissionner face à ces protestations.

Il faut dire que, dans l'intervalle et sur le plan suisse, le Registre professionnel (RP), tenu de manière paritaire avec les éditeurs, est mis en place en 1941. Rempart face à l'amateurisme, nul n'y entre s'il ne consacre tout son temps de travail au journalisme. Avoir le droit de porter le titre de journaliste RP, voilà une bien maigre protection puisque les éditeurs s'engagent tout au plus à accorder en principe la priorité à *qualification égale* à un membre de la confrérie. Cette précision montre toute l'ambiguïté de la situation, car il n'est pas question de décrire lesdites qualifications, et encore moins d'en formaliser l'acquisition. La formation professionnelle n'est jamais abordée, ni au Cercle ni ailleurs en Suisse, puisque seul l'apprentissage sur le tas révèle les capacités du candidat au métier. Ceci jette une lumière crue sur l'indétermination du savoir professionnel, selon Paul Décorvet de la *Gazette*: « Ce qu'un journaliste doit savoir? Rien. Ce qu'on attend de lui? Tout. »⁴¹ Dénué de toute valeur juridique, ce RP exprime la voie empruntée en Suisse pour affronter une crise qui ne dit pas son nom.

L'AMATEUR, PORTRAIT EN NÉGATIF DU PROFESSIONNEL ?

Les questions posées par la création du Cercle lausannois des journalistes professionnels, aux archives inexploitées jusqu'ici, éclairent d'une lumière particulière la presse vaudoise des années 1930. En effet, si l'histoire des journaux est bien connue, on s'est peu intéressé à la catégorie de ceux qui les font, composante pourtant essentielle dans la production et la diffusion des idées politiques et culturelles. Dès lors, l'objectif était

³⁸ AVL, P 587, Comité du 15.03.1933. Voir Alain Clavien, « Un quotidien à abattre: *Le Moment* (1933-1934) », in Alain Clavien, Nelly Valsangiacomo (dir.), *Les intellectuels antifascistes dans la Suisse de l'entre-deux-guerres*, Lausanne: Antipodes, 2006, pp. 67-81.

³⁹ *GDL* du 28.12.1943.

⁴⁰ ACV, PP 842, Assemblée générale du 04.12.1943.

⁴¹ Paul Décorvet, *La vie est là*, Lausanne: Revenandray, 1943, p. 57.

de déplacer la focale sur les préoccupations que partagent journalistes politiques, chroniqueurs parlementaires et autres critiques culturels des quotidiens lausannois. Bien que toujours très proche du champ politique, le métier est traversé plus généralement par un mouvement de professionnalisation, certes plus imaginé qu'effectif. Mais les conditions dans lequel il s'exerce ont changé, au point de susciter un besoin pressant d'organisation.

À l'origine dressés contre l'ancienne APV accusée de négliger les intérêts des professionnels, les membres du Cercle rentrent néanmoins rapidement dans le rang, tout en tentant de développer une activité propre. Au Tessin aussi, les pratiques d'admission de l'ancienne association de presse, jugées trop laxistes par une partie des journalistes locaux, entraînent la fondation d'un groupe concurrent, sans pour autant créer de scission profonde au sein de l'organisation traditionnelle. On l'a vu, tous les efforts du Cercle tendent à distinguer les professionnels lausannois du journalisme de la catégorie indéfinie des amateurs, en même temps qu'à réaffirmer la fonction que doivent remplir les journaux face à la crise qui frappe le pays. C'est la crise également qui enjoint les politiques à serrer de plus près les journaux, dont le contrôle passera à la vitesse supérieure avec les débuts du conflit mondial. Le caractère insaisissable de la notion d'« amateur » trahit les craintes d'un déclassement, sans cesse à l'horizon, des journalistes, que mine la morosité économique ambiante et en proie au doute quant à leur « mission » supposée. Centrale durant l'entre-deux-guerres, la problématique des amateurs mérite aussi d'être étudiée sur le temps long. Même au sein d'un Cercle qui manifeste un fort désir de repli sur soi, tout n'est pas figé. La même assemblée qui décide la rupture définitive des contacts avec les sportifs (janvier 1936), admet à l'unanimité Vico Rigassi... chroniqueur sportif à la radio. Étranger au canton, issu des bas-fonds du journalisme, sans titre universitaire ni mandat politique si ce n'est d'indicateur de la police politique italienne, il est sauvé par sa collaboration à la *Tribune*.

À l'image de ce qui se fait ailleurs en Europe, c'est ainsi autour de la dénonciation des amateurs que s'articulent les premiers éléments d'une professionnalisation du métier au cours de la période étudiée. Mais en Suisse, pas de carte d'identité professionnelle comme en France ni d'ordre de journalistes comme en Italie, mais une solution minimale entre gens de presse, en dehors de toute intervention de l'État. Dès lors émerge une identité professionnelle à la fois libérale, politisée et nationaliste, largement représentative des valeurs partagées par les milieux bourgeois de l'époque.